

pose problème

Asnières passé au crible

CLES

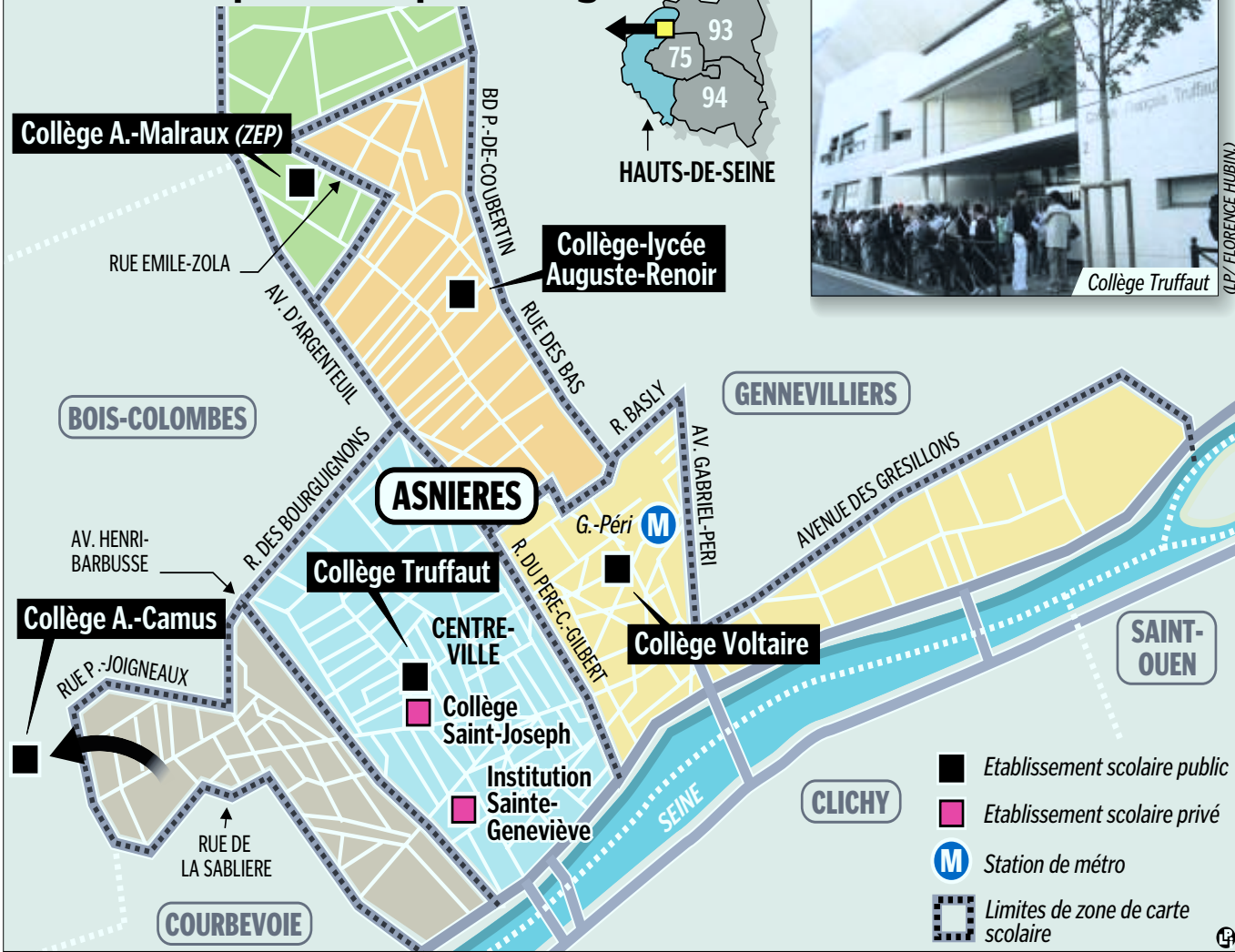
- **85 000.** Le nombre d'habitants, en 2004, contre 72 000 en 1992.
- **94.** Nombre de dérogations demandées, cette année, pour les écoles, sur 4 398 enfants scolarisés : 50 ont été accordées, 38 refusées, 6 ont donné lieu à une autre proposition, selon la mairie d'Asnières.
- **5.** Nombre de dérogations accordées pour les collèges, selon l'inspection académique, cette année, sur 8 demandées. Des chiffres très sous-évalués par les enquêtes de terrain.

A SNIÈRES, le contraste est saisissant, avec des quartiers pauvres bien marqués en opposition avec un centre-ville bourgeois. Sous la pression des familles parisiennes en manque d'espaces, les prix de l'immobilier flambent au sud, parfois à plus de 5 500 € le mètre carré, autour de la mairie. Au nord, c'est très différent, avec des cités HLM. Ici, le prix du mètre carré n'est que de 3 000 €.

Les écoles sont à l'image de ce grand écart social. La ville compte quatorze établissements élémentaires, quatre collèges et un lycée publics. Le privé est très sollicité. L'institution Sainte-Geneviève accueille plus de 2 000 élèves et croule sous les listes d'attente. La carte scolaire a été modifiée en 2004, au moment de l'implantation du collège François-Truffaut, dans la partie résidentielle d'Asnières. Ce nouveau découpage en cinq zones a donné lieu à des débats tendus entre la mairie et les parents d'élèves. Au final, le nouveau redécoupage a entraîné une arrivée d'élèves issus des milieux défavorisés du nord vers les trois autres collèges, Renoir, Voltaire et Truffaut. De plus en plus de familles ont alors été tentées de contourner la carte scolaire en fuyant vers le privé. Voici les témoignages de parents, chefs d'établissement et élus directement concernés.

EMELINE CAZI ET MARC PAYET

Un secteur pour chaque collège



2 804 élèves fréquentent les quatre collèges publics de la ville : Malraux, Voltaire, Renoir et Truffaut.

« Tout le monde veut fuir cet établissement »

SYLVIE*, a obtenu une dérogation pour que son fils ne redouble pas au collège Malraux

« J'ai profité de mon divorce »

■ La mère de Thibault (seconde), Anne*, journaliste, a profité de son divorce pour donner l'adresse de son ex-conjoint. Résultat : son fils entre dans l'établissement souhaité. « Thibault était en cinquième quand Truffaut (*le collège huppé du centre-ville*) a ouvert. Il aurait pu rester à Voltaire, mais j'ai préféré le changer. J'ai bien fait. Les conditions étaient bien meilleures pour apprendre. »

« J'ai décroché mon téléphone »

■ Sylvie*, employée, mère de Miguel, a tout fait pour que son fils ne redouble pas sa troisième à Malraux, le seul collège ZEP (zone d'éducation prioritaire) d'Asnières. « Tout le monde veut fuir cet établissement. J'étais parent délégué, je savais ce qu'il s'y passait, le niveau était trop mauvais. » Elle a décroché son téléphone pour rencontrer la principale de Gay-Lussac à Colombes, plus réputé. La dérogation est acceptée facilement car le dossier scolaire de l'élève est bon. « Depuis la rentrée, je vois la différence : il y a un fossé. Pour mon dernier, je me ferai pistonner comme tout le monde pour obtenir une place dans le privé. »

« J'ai demandé un bon établissement »

■ Amine*, élève de troisième au collège Malraux, a rempli lui-même sa demande de dérogation. Normalement, c'est à ses parents de le faire. Il



ASNIÈRES (HAUTS-DE-SEINE), COLLEGE ANDRE-MALRAUX, HIER. Cet établissement, situé dans le nord de la ville, compte 69 % d'élèves issus de milieux défavorisés. (LP/FREDERIC DUGIT.)

veut aller à Voltaire, mieux « classé ». Naïvement, il a mentionné dans la case « motif de la demande » : « bonne réputation du collège ». « C'est évidemment non recevable, et c'est la dernière chose à invoquer », commente un principal.

« Un médecin m'a fait un certificat »

■ Certains parents, qui demandent une dérogation, joignent même des certificats médicaux. Après un déménagement, les parents d'Isabelle ont tout fait pour que leur fille reste à Truffaut, le collège huppé du centre-ville,

et ne soit pas expédiée à Malraux. Un pédiatre d'Asnières indique dans le dossier qu'elle souffre « d'insomnies, de cauchemars et de crises d'angoisse. Isabelle a toujours eu des problèmes d'adaptation dans chaque nouveau groupe scolaire qu'elle a dû fréquenter ». La demande a été rejetée.

« Tous nos bons élèves iraient ailleurs »

■ Nicolas Renard, principal du collège Malraux, établissement difficile, défend farouchement le principe de la carte scolaire : « Si on la supprime, les établissements recruteraient sur des

critères sociaux, comportementaux, et tous nos bons élèves iraient ailleurs, ce serait encore pire. » Mais il milite pour son aménagement car « le découpage actuel ne crée pas de mixité. Actuellement, Malraux compte 69 % d'enfants défavorisés ».

« J'ai craqué pour le privé »

■ Inès (parent d'élève FCPE) ne jurait que par le public mais a fini « par craquer pour le privé pour sa dernière ». Mais cette pharmacienne n'est pas allée jusqu'à tricher pour contourner la carte scolaire. Malgré des propositions étonnantes. « Un de mes amis m'a proposé de me domicilier à une fausse adresse en utilisant une boîte postale avec l'électricité à notre nom. »

« Certains achètent un studio à Paris »

■ Mère de trois enfants, Patricia, qui ne travaille pas et dont le mari est joaillier, n'a pas hésité une seconde. « Vu la réputation du public, j'ai inscrit mes trois enfants dans le privé dès la maternelle. » Elle aussi a entendu parler du système D. « Certains vont jusqu'à acheter un studio à Paris pour être dans le bon lycée et contourner la carte scolaire, je ne suis pas allée jusque-là. »

« Le public par conviction »

■ Le public a aussi ses adeptes. Damien*, employé, père de Raphaël (en seconde), en fait partie. « Mon fils a fait son collège à Voltaire. Nous avons joué la carte du public par conviction.

Mais c'est vrai que, s'il avait 10 ans aujourd'hui, nous nous serions posé la question de le mettre dans le privé. »

« Le découpage n'est pas si mal »

■ Christine Notrel, la principale du collège Voltaire, tempère un peu les critiques. « Dire que le niveau de Voltaire a baissé depuis le redécoupage de la carte scolaire est faux. Les résultats du brevet 2006 sont meilleurs chez nous (66,5 %) qu'à Truffaut (60 %). Le redécoupage est le fruit d'un long travail de réflexion et le résultat n'est pas si mal. »

« La carte scolaire sera revue ici dans deux ans »

■ Dans son bureau de la mairie de Levallois, Isabelle Balkany (UMP), vice-présidente du conseil général des Hauts-de-Seine, en charge des affaires scolaires, a, depuis la décentralisation, la haute main sur la carte scolaire des collèges du département. « A Asnières, les choses iront mieux dans deux ans. La construction d'un nouveau collège à Bois-Colombes va alléger les effectifs de Malraux. J'en profiterai pour refaire la carte scolaire en répartissant les élèves issus de milieux défavorisés dans les collèges du centre et des élèves des quartiers bourgeois dans les collèges du nord. Il suffit de deux classes de 6^e avec des élèves motivés pour changer la réputation d'un collège. Mais, en fait, ces problèmes de carte scolaire concernent surtout les bobos parisiens ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR M.P. ET E.C.

* Les prénoms ont été modifiés.